Elaboration du SCOT de l'Arrondissement de Sarrebourg

Atelier

Environnement : entre contrainte et opportunité (Paysage, biodiversité, ressources naturelles, énergie, pollutions, risques)

inddigo
www.inddigo.com

biotope
www.biotope.fr

Le cadre de travail

Objectifs

- Amender/compléter les éléments de diagnostic (forces, faiblesses et enjeux)
- Spatialiser ces éléments

La charte

- Respect de la position de chacun
- Partage du temps de parole

Les règles

- Les élus vous donnent la parole…
- …INDDIGO et BIOTOPE animent les débats…
- … les élus arbitrent, délibèrent et décident

15 minutes pour chacune des 8 thématiques

Milieu physique

Occupation du sol

Forces	Faiblesses
1. Forte proportion de prairies (>25%), de forêts (47%) et de zones humides/aquatiques 2. Moins de 8% du territoire sont artificialisés contre 11,40 en Moselle 3. Opportunités de réutiliser du foncier existant pour limiter la consommation de l'espace	1. Urbanisation au détriment des terres agricoles et des espaces forestiers 2. Un rythme d'artificialisation supérieur au rythme mosellan sur la période 2000-2010, notamment sur la CC des DeuxSarres 3. Des continuités entre les tâches urbaines (Sarrebourg/Réding, Phalsbourg/Dannelbourg)

Enjeux

1. Limitation de la consommation d'espace, notamment en travaillant sur la requalification des friches, la densité urbaine, la résorption de la vacance et en proposant de nouvelles formes urbaines moins consommatrices d'espaces (petit collectif, individuel groupé…)
2. Préservation de la qualité des prairies et des espaces naturels d'une manière générale

Patrimoine paysager

Forces

1. Mosaïque de milieux humides, prairiaux et forestiers
2. Réseau dense de haies notamment sur le Pays des étangs
3. Un patrimoine bâti, culturel et historique important (47 Monuments historiques)
4. AVAP en cours de constitution sur Phalsbourg
5. Opérations de réouverture déjà réalisées en partenariat avec l'AMEM et l'ONF

Faiblesses

1. Menace sur les structures paysagères (prairies, vergers, haies…) entraînant la banalisation du paysage
2. Fermeture de certains fonds de vallées par les résineux dans les Vosges mosellanes
3. Des éléments de petit patrimoine non protégés

Enjeux

1. Intégration paysagère de tous les projets (zones d'activité, etc.)
2. Gestion des interfaces entre les 3 unités paysagères
3. Maintien des structures paysagères
4. Maintien des coupures vertes entre les secteurs les plus urbanisés
5. Gestion des interfaces entre les milieux urbains et agricoles/naturels
6. Lutte contre la pression publicitaire par la mise en place de RLP
7. Maintien de l'ouverture paysagère autour des villages dans les Vosges mosellanes
8. Préservation et valorisation du patrimoine

Milieu naturel

Forces	Faiblesses
1. Presque 6% du territoire est couvert par un zonage de protection (hors forêts publiques, 5 857 ha)	1. Sensibilité des habitats naturels aux aménagements et aux pratiques : agriculture, sylviculture, fréquentation, aménagements hydrauliques, etc.
2. Présence d'habitats remarquables, notamment des zones humides, et d'espèces patrimoniales	2. Manque de données précises sur les zones humides
3. Mosaïque de milieux naturels (prairies, forêts…), indispensables au bon fonctionnement écologique	3. Plusieurs axes très fragmentants : LGV, voie ferrée, A4, N4, canaux
4. De nombreux réservoirs de biodiversité et corridors d'importance régionale d'après le SRCE, voire internationale	4. Espèces envahissantes avec risque économique sur les zones de loisirs (algue stratiote) et sanitaire (chenille processionnaire du chêne)
5. Gestion adaptée des forêts situées en tête de bassin	5. Difficulté de régénération naturelle (sapin…) liée au déséquilibre sylvo-cynégétique important (surpopulation de grands cervidés), notamment sur les crêtes
6. Inventaire des mares en cours sur tout le territoire ainsi que des arbres remarquables	

Milieu naturel

Enjeux

1. Préservation au maximum des habitats naturels de l'urbanisation et de la qualité environnementale
2. Maintien des habitats d'intérêt (mares, prairies oligotrophes…)
3. Intégration des zones humides et mares dans le SCoT en tant que zone de protection forte et maillon constitutif de la trame bleue (maintien des zones humides en tant que type d'habitat, mais aussi au travers de leur fonctionnement, notamment pour les prairies et les zones humides de bords d'étangs)
4. Encouragement des pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses de la sensibilité des sites protégés
5. Conciliation entre enjeux de préservation de la biodiversité et enjeux de développement du territoire
6. Maintien des structures paysagères (bosquets, ripisylves, vergers, haies, prairies, etc.)
7. Préservation des réservoirs de biodiversité et des corridors repérés dans le SRCE
8. Rétablissement des continuités écologiques en mauvais état ou inexistantes
9. Déséquilibre agro sylvo cynégétique
10. Prolifération des espèces envahissantes

Eau

Forces	Faiblesses
1. Spécificités du territoire : zones humides, étangs…	1. Vulnérabilité d'une masse d'eau souterraine (calcaires du Muschelkalk aux pollutions chimiques : nitrates et phytopharmaceutiques)
2. Ressource en eau relativement importante (notamment grâce à la masse d'eau souterraine du grès vosgien libre) et globalement, bon état chimique et quantitatif des masses d'eau souterraine	2. Moyen à mauvais état écologique des cours d'eau, notamment de la Seille (causes : agriculture, industries, modification hydromorphologiques, assainissement…)
3. Rôle primordial de la Sarre, de la Bièvre et des étangs principaux (paysage, biodiversité…)	3. 2 sites n'ont pas élaboré de profil de baignade conforme à la réglementation en vigueur
4. 71 captages publics d'alimentation en eau potable (AEP) dont 73% avec un périmètre de protection	4. Qualité moyenne sur le plan bactériologique pour l'eau distribuée sur quelques communes
5. Bonne qualité d'eau distribuée de façon générale	5. Problème de sécurisation de la ressource et du bilan ressource/besoin de certaines communes
6. STEP existantes en grande partie conforme en performance et en équipement	6. De nombreuses communes non raccordées à l'assainissement collectif et assainissement individuel ~~peu efficace~~ non conformes (surtout au niveau des têtes de bassin)
7. Politique assainissement active	7. 6 STEP peu efficaces
	8. Vieillissement des réseaux

Eau

Enjeux

1. Intégration des objectifs de préservation de la qualité de l'environnement, notamment de la qualité des cours d'eau
2. Intégration des enjeux hydromorphologiques et de la continuité écologique des cours d'eau dans les réflexions sur les trames bleues
3. Mise en conformité des sites de baignade à vocation touristique
4. Reconquérir la qualité de l'eau des étangs, notamment des sites de baignade (lien avec le problème d'eutrophisation)
5. Diversification des ressources en eau de certains secteurs pour répondre au besoin futur en eau potable et pour pouvoir répondre correctement à la demande lors d'une indisponibilité de cette ressource
6. Réduction de la consommation d'eau et des pertes sur les réseaux
7. Protection de la ressource en eau
8. Maitrise des rejets dans le milieu naturel par des dispositifs d'assainissement adaptés et performants
9. Limitation des conséquences de la non-gestion des eaux pluviales (Préconisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, Mise en place de réseaux séparatifs eaux usées / eaux pluviales~~, Préconisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales~~)

Climat, air, énergie

Forces	Faiblesses
1. Territoire globalement préservé des pollutions atmosphériques	1. Conséquences du changement climatique sur l'économie, les risques, la biodiversité, la santé, etc.
2. Augmentation de la part des énergies renouvelables	2. Parc de logements vieillissant probablement assez consommateur d'énergie
3. Dynamique de projet en cours : territoire à énergie positive (Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud et PNR Lorraine)	3. Présence de l'A4 et de la N4, axes très fréquentés notamment par les poids-lourds, qui génèrent des pollutions, des émissions de GES et consomment des énergies fossiles
4. Potentiel de biomasse en forêt privée	4. Un tissu industriel développé et sectorisé qui a pour corollaire une qualité de l'air plus vulnérable aux pollutions atmosphériques.
5. Forte utilisation du bois par les particuliers	5. Pas ~~de maitrise~~ d'autonomie énergétique
	6. Contraintes aéronautiques pour le développement de l'éolien
	7. Tension sur la ressource en bois

Enjeux

1. Adaptation au changement climatique
2. Maitrise de la consommation énergétique et renforcement de l'efficacité énergétique du territoire
3. Développement de conditions favorables pour favoriser l'utilisation de transports alternatifs à la voiture individuelle
4. Promotion et développement de la production d'énergie renouvelable : éolien, biomasse agricole, bois énergie, solaire, fermentescibles, etc.
5. Promotion des rénovations thermiques et du développement de formes urbaines plus économes en énergie
6. Développement d'un cadre favorable à l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (transport collectif, covoiturage, transport à la demande, pistes cyclables…)

Ressources

Forces

1. 6 carrières existent sur le territoire du SCoT
2. 2 anciennes carrières avec un écosystème riche
3. Massif forestier d'importance nationale
4. Végétation bien présente sur le territoire
5. Des prairies en forte proportion sur le territoire grâce à une agriculture d'élevage encore bien présente (mais qui tend à évoluer)
6. Des MAET permettant le maintien de pratiques extensives
7. Agriculture biologique bien implantée (9% SAU)

Faiblesses

1. Des tensions d'approvisionnement en matériaux à prévoir
2. Profession qui survit depuis quelques années à une conjoncture difficile
3. Tendance au reboisement spontané non qualitatif et qui peut entrainer la fermeture des espaces
4. Secteur économique de l'agriculture qui évolue
5. Aucun secteur agricole protégé réglementairement

Enjeux

1. Conciliation du développement économique avec les enjeux écologiques (prairies…)
2. Maintien de la trame forestière et limitation des points de conflit avec l'urbanisation
3. Création d'un cadre favorable au maintien de l'agriculture d'élevage
4. Développement de l'agriculture biologique et des filières courtes
5. Maintien et développement des outils locaux de transformation des produits agricoles et forestiers (abattoirs, scieries…)

Pollutions et nuisances

Forces	Faiblesses
1. Réflexion en cours sur la requalification des friches 2. Un territoire globalement préservé des nuisances sonores 3. Existence d'un plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures de transports de l'État 4. Forte sensibilisation au compostage et au tri des déchets notamment à travers la redevance incitative 5. Présence de 8 déchèteries (au plus proche des déchets, ce qui limite les déplacements) 6. Baisse globale du tonnage collecté depuis 2010	1. 13 sites inventoriés par BASOL, base de données nationale qui recense les sites dont le sol est pollué et qui requiert une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif 2. Des émissions polluantes par certaines activités 3. Présence d'axes à trafic important : A4, N4, ligne LGV, voie ferrée 4. Centre d'enfouissement de Hesse bientôt plein (fermera au printemps 2016) 5. ~~Une seule commune, Saint-Louis,~~ 2 sites accueillent des Installations de stockage des Déchets Inertes (ISDI) 6. Peu d'installations de gestion des déchets du BTP

Pollutions et nuisances

Enjeux

1. Protection de la population face aux risques de pollution et de nuisances (limitation de l'urbanisation autours des sites pollués, autour des axes routiers à fort trafic)
2. Dépollution des sites pour les réutiliser
3. Réduction de la production de déchets à la source
4. Destination des déchets après la fermeture du Centre d'enfouissement de Hesse
5. Prévision de nouvelles zones d'accueil pour les ISDI (Installations de stockage des Déchets Inertes) et de réserves foncières pour les futures installations de gestion des déchets du BTP

Risques

Forces

1. Hormis le risque inondation, autres risques naturels limités ou sectorisés
2. Peu de risques technologiques majeurs
3. 1 seul site SEVESO seuil haut

Faiblesses

1. 1 seul PPRI qui concerne 13 communes sur les 64 qui présentent un risque
2. Axe Lorquin Fénétrange considéré à haut niveau de risques par cumul des risques
3. 41% des communes du SCoT sont concernées par le risque de transport de matière dangereuse mais aléa à faible probabilité (difficile d'anticiper les risques)

Enjeux

1. Maintien du couvert végétal et des motifs naturels (boisements, haies, zones humides…) qui contribuent à la régulation des flux hydrauliques superficiels
2. Limitation de l'imperméabilisation des sols
3. Préservation des zones d'expansion des crues
4. Adaptation au changement climatique et à ses risques
5. Protection de la population face aux risques technologiques